



Bulletin des Amis des phares

No : 13 Hiver 2011



Assemblée générale 2011

(par : Jean Cloutier)

Le 16 novembre dernier a eu lieu dans la salle « Le Café de la Timonerie » du Site historique maritime de Pointe-au-Père, la 10^{ème} assemblée générale des Gestionnaires de phares du Saint-Laurent et de l'estuaire. Nous étions 18 membres représentant 15 phares de notre majestueux fleuve.



Lise Cyr, Peter Noreau et Serge Guay.
(Photo: Jean Cloutier)

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour mais tout spécialement la cession des phares, suite à l'entrée en vigueur le 29 mai 2010 de la « *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* », mieux connue sous le nom de loi S-215. En théorie il ne reste que 6 mois avant la date limite du 29 mai 2012 pour présenter la candidature des phares considérés en surplus par Pêches et Océans Canada. Plusieurs de nos phares du Saint-Laurent sont maintenant sur leur liste suite à l'envoi des pétitions par différents organismes. Quelques

représentants de phare ont déjà entamé la deuxième étape qui est de produire un plan d'entreprise. Après des discussions sur plusieurs sujets relatifs à nos phares, la rencontre officielle s'est terminée avec quelques petits changements au sein du Conseil d'administration. Dorénavant votre Conseil sera composé comme suit :

Président : Peter Noreau

Phare du Cap au Saumon

Vice-Président : Jean Cloutier :

Phare de l'île Verte

Trésorier : Arlette Fortin

Phare de Cap Madeleine

Administrateur : June Smith

Phare de la Pointe Métis

Administrateur: Jean-Jacques Élie

Phare de La Martre

Nous désirons sincèrement remercier les deux membres sortant pour leurs passions et implications exemplaires au fil des ans.

Serge Guay représentant le phare de Pointe-au-Père, était le vice-président et avait été président pendant plusieurs années auparavant. Il a été un des fondateurs de cette Corporation et a siégé au Conseil d'administration depuis sa création en 2001. Merci Serge !

Pierre-Yves Bourgault représentait le phare du Pilier de Pierre en plus d'être le petit fils du dernier gardien de ce phare. Il a joint le conseil d'administration en 2005 comme administrateur pour ensuite occuper le poste de trésorier. Il quitte le phare mais nous assure qu'il n'en sera jamais très loin. Merci à toi aussi Pierre-Yves !



Corporation des gestionnaires
de phares de l'estuaire
et du golfe Saint-Laurent

Nous profitons aussi de l'occasion pour féliciter et vous présenter les deux nouveaux membres de notre conseil d'administration, soit :

Mme June Smith représentante du phare de Pointe Métis. Elle est sur le conseil municipal de Métis-sur-Mer depuis 22 ans. Elle fait aussi partie du conseil d'administration de «Héritage Bas St-Laurent », qui est une organisation à caractère historique et culturelle. Bienvenue à Bord June !

M. Jean-Jacques Elie représentant du phare de La Martre, il est conseiller municipal depuis 2009 et à ce titre a été mandaté par le conseil pour être le représentant de la municipalité sur le C.A. du phare. Il a joint le C.A. Du Comité socio-culturel du phare de la Martre depuis juin 2011. Bienvenue à toi aussi Jean-Jacques !

Une organisation telle que la nôtre ne pourrait pas fonctionner sans l'implication bénévole de gens qui, nous le savons très bien, sont déjà très sollicités dans leur communauté immédiate pour la gestion de leur propre phare. Nous sommes donc heureux de voir que nous n'avons aucun problème à trouver de la relève. Notre organisme fait l'envie de certaines provinces moins bien organisées et nous remercions tous nos gestionnaires de phares qui sont les piliers permettant notre rayonnement au-delà du Québec.

Après la fermeture de l'assemblée, un délicieux souper nous a été préparé dans cette même salle. Quel bel endroit pour justement préparer réunions, repas et même souper de famille. La vue du bord du fleuve, du phare du pavillon de l'Empress et du sous-marin est à couper le souffle ! Merci aux gestionnaires du Site historique maritime de la Pointe-au-Père pour votre accueil.



Souper des Gestionnaires
(Photo: Jean Cloutier)

Un plan d'affaire pour la cession des phares

(Par: Jean Cloutier)

Dans le cadre de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* visant à assurer la protection des phares de propriété fédérale qui ont une importante valeur patrimoniale, la première étape est la présentation des pétitions. Le processus de pétitions permet au public, aux organismes et municipalités de présenter, aux fins de désignations, les phares qui revêtent une importante valeur patrimoniale à leurs yeux. La date limite de cette première étape est le 29 mai 2012. Il reste donc moins de 6 mois. Il demeure à ce jour plusieurs phares importants qui n'ont pas encore été pétitionnés, même si des regroupements de gens s'en occupent et ont des activités sur ces sites. Certains autres phares sont des phares orphelins. Malgré leurs importances historiques et patrimoniales, aucun groupe ou municipalité ne désire faire les démarches de cette première étape.

Par contre, tout n'est pas perdu ! Il aurait été facile d'oublier certains phares parce qu'ils ont été abandonnés depuis longtemps



ou que les maisons ont besoin de travaux majeurs, sans parler de la difficulté d'accès, autant pour l'entretien que pour l'exploitation par la suite. Mais surprise, pour le moment il y a 4 de ces phares du Saint-Laurent qui sont déjà passés à la deuxième étape. Les phares de **l'île du Pot à l'Eau-de-Vie**, du **Pilier de Pierre**, de **Métis-sur-Mer** et du **Cap-de-la-tête-au-Chien**.

Cette deuxième étape peut se faire avant la date butoir de la première étape. Elle consiste à produire un plan d'affaire pour démontrer au gouvernement de quelle façon nous prévoyons opérer le phare afin de permettre son entretien et sa conservation tout en gardant un accès au public. Par exemple, la Ville de Métis-sur-Mer veut se porter acquéreur du phare et ainsi sauvegarder ce symbole si important à la communauté de Métis-sur-Mer et des environs. Pour ce faire la Ville a déposé à la mi-octobre un plan d'affaire en collaboration avec l'Association des Résidents de la Pointe de Métis-sur-Mer, un organisme sans but lucratif. C'est un exemple à suivre et il n'est pas trop tard pour les autres phares !



Le phare de Métis-sur-Mer
(Photo : Jean Cloutier)

Gardien ou ange-gardien de phare ?

(Par : Jean Cloutier)

Depuis 2 ou 3 ans, nous ne parlons que de cession de phare afin de sauvegarder nos phares emblématiques du Saint-Laurent. Le gouvernement fédéral a mis en place en mai 2010, la « *Loi sur la protection des phares patrimoniaux.* » En fait, la réalité c'est que leurs phares coûtaient trop cher à entretenir, que depuis l'automatisation de ces phares, il n'y avait plus de gardien pour accomplir les tâches d'entretiens, que l'argent sauvé en congédiant les gardiens n'a pas été réinvesti en maintenance et conservation, donc la majorité de ces structures lumineuses ont été laissées à l'abandon. Mais il n'y a rien de nouveau dans cette histoire ! Nous avons déjà vécu des situations semblables entre les années 1970 et 1990. Lors de l'automatisation de ces mêmes phares, plusieurs de ces structures ancestrales demandaient beaucoup d'entretien. Il avait alors été décidé, par souci d'économie, de remplacer ces géants trop coûteux par de simples tours d'acier surmontées d'une petite lumière automatique. Les phares de l'île de Bellechasse, de la Grande île de Kamouraska, de l'île du long Pèlerin, du Cap-aux-Oies, pour ne nommer que ceux-ci font partie d'une longue liste d'amers historiques disparus pendant cette période néfaste de l'histoire du Saint-Laurent.

À cette époque de destruction organisée, il y avait en Gaspésie, un phare ayant des caractéristiques architecturales spéciales qui se retrouvait sur cette liste de structures à démanteler. Il était le seul phare à ossature de bois et sa construction remontait à 1906.



Le phare de La Martre est considéré aujourd'hui comme un fleuron du patrimoine de la Haute-Gaspésie ! Il est rare de voir une publicité de la région qui ne mette pas en évidence ce phare de bois distinctif par sa couleur rouge. Que s'est-il passé pour que ce symbole de la Gaspésie soit encore debout aujourd'hui ? La Garde côtière avait-elle changé d'avis au début des années 1980 ? Pas exactement !

C'est à un designer d'intérieur que nous devons ce tour de force magistral. Yves Foucreault avait quitté la banlieue Montréalaise pour s'installer à La Martre. Ayant été mis au courant des projets machiavéliques visant le phare de ce petit village, Yves a enfourché ce cheval de bataille et a entamé sa croisade. Il a présenté deux projets successifs. Le premier visait la rénovation de la maison du gardien et l'aménagement du terrain. Puis le second, la rénovation du phare en vue de son ouverture aux visiteurs. Devant les arguments, la solidité et le sérieux de ces deux projets bien structurés, la Garde Côtière n'a eu d'autre choix que de renoncer à la démolition du phare et accepter son ouverture au public. Ce fut une grande victoire pour ce phare et un exemple pour les autres !



Yves et la lentille du phare de La Martre

Ayant le vent dans les voiles, le sauvetage ne s'est pas terminé là. Yves a pris d'assaut les entrepôts de la Garde côtière de Québec où était entreposées plusieurs lentilles et pièces mécaniques relatives aux phares. Tous ces systèmes de phare devenus désuets par l'arrivée des gyrophares automatiques risquaient le même sort que les structures qui les avaient portées. Notre Robin des bois des phares a multiplié par la suite les visites dans les voûtes de Québec, rempli des diamants(1) du Saint-Laurent pour rapporter ce précieux butin avec lui à La Martre. Ceci lui a permis, en 1994, d'ouvrir le Musée des phares dans le bâtiment de l'ancien criard de brume. Ce musée dédié aux différents appareils lumineux de phare vous présente une collection rarissime et représente des années de travail de notre bénévole débonnaire.



Musée du phare de la Martre

Après plus de 20 ans d'acharnement et de dévouement, cet ange-gardien du phare de La Martre continu à transmettre ses connaissances et sa passion sans jamais compter ses heures ni ménager ses efforts pour l'entretien et la restauration des pièces de son musée. En 2007 il s'est mérité « **Le prix de l'Excellence touristique** » de l'Association touristique régionale de la Gaspésie.

Contre vents et marées, Yves a toujours tenu le « phare » allumé et s'est occupé de faire briller sa lumière en assurant une présence au fil des 17 dernières années. Cet amer important balise la route touristique de la Gaspésie et Yves en assure la pérennité avec patience et passion. Avec le temps, Yves est devenu une véritable référence en matière de phares.

C'est pourquoi il a été parmi les premières personnes à qui j'ai téléphoné lorsque j'ai commencé mes recherches à propos du phare de l'île Verte. Dès ce premier contact nous avons discuté comme si nous étions des amis de longue date. Il m'a très bien conseillé et expliqué la façon d'entreprendre mes recherches. Toutes nos rencontres par la suite ont mené à des échanges passionnants d'histoires de phares. Yves Foucreault est celui qui nous a montré qu'il était possible de sauver un phare et de l'aménager pour le plaisir des visiteurs. Il demeure pour tous les gestionnaires de phares un modèle de persévérance que nous tentons de suivre. Merci Yves de nous indiquer la route à suivre avec la lumière du phare de La Martre !



Le phare de la Martre

"Si vous passez par La Martre, ne manquez pas d'aller visiter le phare et de saluer son ange-gardien !"

(1): Les diamants du Saint-Laurent a été le titre d'un reportage à propos des phares du Saint-Laurent en faisant référence aux lentilles faites de plusieurs prismes reflétant la lumière comme un diamant.

Des nouvelles de La Martre

(Par : Jean-Jacques Élie)

Comme plusieurs autres attractions et sites touristiques ici en Gaspésie, la saison 2011 ne passera pas à l'histoire. Nous pouvons estimer nos pertes de revenus (visites et boutique) autour de 30%; cette situation oblige les administrateurs à prendre des décisions d'affaires pour couper des dépenses.

Le phare de la Martre est l'un des phares très important du réseau qui n'a pas encore envoyé sa pétition comme requis par la loi S-215. Selon l'ordre hiérarchique préconisé pour la cession des phares, c'est à la municipalité de la Martre de faire les démarches en concert avec le Comité socioculturel de l'endroit pour prendre possession du phare. Nous allons convoquer une assemblée générale spéciale afin d'explorer les avenues possibles de survie légale du site de La Martre. La pétition sera envoyée avant la date limite, mais il faut reconnaître que nous sommes à un carrefour important de notre histoire et la perspective d'inclure le phare de La Martre et son site dans la trajectoire de développement durable de notre beau coin de pays semble prometteur.

Tout comme le phare du Cap de Bon-Désir qui a renouvelé son exposition en explorant divers thèmes dont celui de l'archéologie sur son propre terrain, nous avons déménagé la collection archéologique dans l'enceinte même de notre Musée des phares. Cet ajout pourrait



s'avérer des plus positifs. Cette collection d'artéfacts du Paléolithique amérindien, est unique dans notre région. Bref l'horizon est ensoleillé et nous comptons bien garder ce bijou patrimonial allumé et accessible à tous.



Collection archéologique au phare de la Martre
(Photo: Jean-Jacques Élie)

Au plaisir de vous y recevoir au printemps !
Jean-Jacques Élie, vice-président du Comité socioculturel du phare de La Martre.

La saison 2011 au Site historique maritime de la Pointe-au-Père

(Par: Annemarie Bourassa)

L'été a été une autre saison bien remplie durant laquelle nous avons accueillis 60 000 visiteurs! Depuis 2009, nous proposons 3 visites à notre clientèle soit celle du sous-marin *Onondaga*, du musée *Empress of Ireland* et, bien sur, celle de la station de phare de Pointe-au-Père. C'est 20 000 personnes qui ont fait l'ascension du phare cette année! Une autre belle performance !

À deux reprises, le phare a été mis en vedette et a éprouvé la forme de certaines personnes! En effet, 2 jeunes femmes rimouskoises ont l'intention de faire le Rallye Aïcha des Gazelles en mars 2012

et, dans le cadre de leur campagne de financement, elles avaient organisé, les 26 août et 29 octobre, un Défi-Phare! Plusieurs équipes ont donc fait le plus de montées de phare possible pendant une heure dans le but de ramasser des fonds. Ce fut de belles activités ! Merci à Parcs Canada, propriétaire du phare, pour sa collaboration!

Pour la saison 2012, le site proposera à ses visiteurs une nouvelle projection sur l'histoire de *l'Empress of Ireland*. Comme cette histoire est intimement liée à celle de la station de phare, ce dernier aura certainement sa place dans cette nouvelle présentation! De plus, 2012 commémorera le centième anniversaire du naufrage du *Titanic*. Nous soulignerons cet anniversaire...en attendant de souligner celui de *l'Empress of Ireland* en 2014 !



Le phare de Pointe-au-Père



À suivre : Nous avons été contactés par une journaliste de Via Rail qui se propose d'écrire un article sur la route des phares! De plus, le Québec Maritime réimprimera son dépliant!

Bon hiver à tous!

Reconnaissance historique au phare de Pointe-à-la-Renommée

(Par: Jean Cloutier)

Nous savions tous que la Commission des lieux et Monuments historiques du Canada pouvait déclarer un bâtiment : Monument historique national. Elle l'a déjà fait pour les phares de Cap-des-Rosiers, Pointe-au-Père et l'île Verte dans le milieu des années 70.

Elle a aussi le pouvoir de reconnaître un événement historique national. Le Québec compte 81 événements désignés d'importance historique nationale, dont quatre en Gaspésie. Le 21 juillet 2011, cette même Commission des Monuments et sites historiques du Canada a classé la création du service canadien de radiotélégraphie maritime au Canada à titre d'événement historique national. Le phare de la Pointe-à-la-Renommée a été le siège de cet événement historique national. La première station de radiotélégraphie maritime du Canada y a été construite en 1904. Le 25 juin de la même année, les opérateurs TSF de cette station échangent leurs premiers messages en code Morse avec le navire *Parisian*, ouvrant la voie à l'ère des communications sans fil entre les phares, les stations côtières et les navires.(1)

Cette véritable reconnaissance venait après plusieurs démarches du comité local de développement de l'Anse-à-Valleau. Depuis 2007, les gestionnaires de ce phare travaillaient sur ce dossier. Par la suite, une conférence de presse a été

tenue à l'Hôtel-de-Ville de Gaspé le 26 septembre dernier et une plaque commémorative sera installée sur le site à l'été 2012 par Parcs Canada.



Toute une équipe !

La Corporation des gestionnaires de phares désire féliciter toute l'équipe du Comité local de Développement de l'Anse-à-Valleau !

(1)- Par Geneviève Gélinas dans le journal Le Soleil du 16 octobre dernier.

Feu de Remplacement au Phare du Cap-de-la-tête au Chien

(Par : Jean Cloutier)

Du mois d'août au mois de septembre dernier, la lumière du phare du Cap-de-la-tête au Chien s'est arrêtée de tourner. Le feu fonctionnait toujours mais le système de rotation de cette lentille de Fresnel était encore brisé. Ce n'était pas la première fois que cette pièce mécanique faisait défaut et elle était difficilement remplaçable. Les rumeurs coururent un certain temps que la garde côtière voulait enlever une des dernières lentilles à échelons du fleuve pour la remplacer par un petit gyrophare en acrylique, ce qui aurait été très dommage. Faisons un petit rappel historique de ce feu de navigation.



Voici ce qui est indiqué dans le rapport annuel du Ministère de la Marine et des Pêcherie pour l'année 1908 :

« Cap aux Chiens - On se propose d'y construire l'an prochain une tour en béton armé, un bâtiment en bois pour la sirène et deux logements. Pour faciliter le transport des matériaux, etc, d'un débarcadère très dangereux on a miné les rochers et établi une voie ferrée inclinée de la mer à l'emplacement du phare. Une salle de dynamo pour mouvoir les wagons et la grue a été construite et un mur de béton érigé à l'entrée d'une large coulée afin de permettre de recueillir l'eau douce au besoin. On a aussi acheté quelques matériaux pour le bâtiment de la sirène et les machines nécessaires pour faire fonctionner celle-ci. Travail à la journée; coût jusqu'à présent, \$6,433. 64 »

La lanterne du phare du Cap-de-la-tête au Chien abritait un feu dioptrique de 3ème ordre à double éclat. Le feu blanc scintillant avait les caractéristiques suivantes :

Éclat	0.25 seconde
Éclipse	0.75 seconde
Éclat	0.25 seconde
Éclipse	3.75 secondes

Plus de 100 ans ont passé depuis que cette lentille de Fresnel a commencé à tourner et à envoyer son signal distinctif. Son code lumineux de 2 éclats consécutifs à toutes les 5 secondes est encore celui qui permet aux marins de la reconnaître. Cette vraie lentille de verre ainsi que celle du phare de l'île Bicquette, étaient les deux seules encore en fonction dans le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la limite de la province de l'Ontario (le fleuve commençant à Pointe-des-Monts, et à l'Est de cette pointe c'est le golfe Saint-Laurent).



Seconde lumière, placée à l'avant de la lanterne
(Photo : Jean Cloutier)

Aujourd'hui, la vieille lentille du phare du Cap-de-la-tête-au-Chien ne fonctionne toujours pas, mais n'a pas été enlevée de sa base. Une seconde lumière du type APRB-250 a été installée à l'extérieur de la lanterne comme solution de rechange. Cette décision était la meilleure dans les circonstances car la garde côtière devait remettre en marche un feu de navigation sans abimer ou enlever la lentille historique. Étant donné que la lentille et tout le mécanisme ont été laissés en place, il sera donc possible pour le futur gestionnaire d'essayer de la remettre en fonction... Suite à la cession de ce phare !

Nouvelle source lumineuse Au phare du Pilier de Pierre

(par : Jean Cloutier)

Le phare du Pilier de Pierre a été le premier de trois phares du Saint-Laurent construit dans les années 1840 par l'ingénieur Charles Atherton. (Pilier de



Pierre : 1843, Île Bicquette : 1844, Île Rouge : 1848). Tout comme le phare de l'île Rouge, les pierres utilisées pour sa construction provenaient d'Angleterre. C'est le 28 septembre 1843, que le gardien alluma pour la première fois les 15 lampes des 15 réflecteurs de son système catoptrique. En 1914, le ministère de la Marine et des Pêcheries a procédé à des travaux majeurs et la lanterne a été remplacée en même temps que le système lumineux. C'est dorénavant une lentille à échelons, alimentée par une seule lampe à l'huile qui projetait le faisceau lumineux. Au fil des années qui ont suivi, quelques modifications et changement ont été apportés à ce système lumineux.



Lumière Max-LED-200
(Photo: Jean Cloutier)



Phare du Pilier de Pierre
(Photo : Jean Cloutier)

Aujourd'hui, ce deuxième plus vieux phare du fleuve après l'île Verte et considérant que le phare de Pointe des Monts fait partie du Golfe Saint-Laurent, arbore la toute dernière technologie des lumières de phare.

La lumière « **MaxLED-200** », est fabriquée en aluminium marin et peut endurer les conditions météorologiques les plus extrêmes, incluant les très basses températures de nos hivers.

LED, de l'anglais ; **Light Emitting Diode**, ou en français ; **DEL** : **Diode Électro Luminescente**. Les **LED** sont considérés par beaucoup comme une technologie d'avenir dans le domaine de l'éclairage en générale. En combinant un optique en acrylique de haute efficacité et un système de lumière **LED** de très haute intensité consommant très peu d'énergie, nous obtenons une lentille idéale pour être alimentée à l'énergie solaire. La fiabilité et la puissance de cette source lumineuse permet son installation dans des endroits éloignés et difficiles d'accès, où la maintenance et les inspections sont faites moins souvent.

Pour le moment il n'y a qu'un seul phare du Saint-Laurent possédant cette source lumineuse, soit le phare du Pilier de Pierre. Toutefois, nous risquons de voir ce type de lumière être installée dans d'autres phares dans les années à venir.



Spécifications de la MaxLED-200

Type de lentille : Une pièce cylindrique en acrylique.

Diamètre de la lentille : 200 mm.

Visibilité : 360 degrés.

Divergence verticale : optionnel 3,5 degrés ou 7 degrés.

Hauteur : 290.7 mm. (11.5 pouces)

Diamètre total : 254 mm. (10.0 pouces)

Température d'opération : -40 à +60

À Cap Madeleine

(Par : Arlette Fortin)

Ici, nous sommes en pleines démarches pour la procédure de cession du Phare. Une aventure qui peut être pleine de rebondissements. Les mordus que nous sommes se lancent dans cette aventure avec l'intention de sauvegarder une des sentinelles de notre fleuve, qui ont sauvé bien des vies. Nous sommes plusieurs qui par amour pour ces tours blanches, parfois rouges... se relèvent les manches aujourd'hui pour concocter un plan d'affaire qui permettra la survie de nos phares. Un beau défi que nous relevons plus souvent qu'autrement bénévolement avec l'ardeur des combattants. Merci à ceux, qui lors de leur passage chez nous, nous encouragent en participant à nos activités de financement en visitant nos phares ou en se procurant des articles promotionnels. C'est comme cela que nous allons pouvoir conserver nos belles tours blanches. Rien n'est impossible, il suffit de mettre beaucoup de volonté, d'avoir une bonne équipe et d'y croire.

En passant, nous ne sommes pas obligés d'avoir autant de misère que pour l'aventure de l'Onongada. (J'ai lu le récit de cette aventure...) Chez nous à Sainte-Madeleine de la rivière Madeleine, c'est souvent grâce au Phare Cap Madeleine, que les gens arrêtent dans notre village, c'est un incontournable, enlevez le Phare

de Madeleine et les gens ne se souviendront pas de leur passage.



Phare de Cap Madeleine

Un peu d'histoire, 1892

Le sifflet de brume est mis en place, élevé à une hauteur de 128 pieds au-dessus du niveau des hautes marées. Il fût remplacé par un diaphone en juin 1908. Au cours des ans, on procéda à plusieurs améliorations pour être finalement remplacé en 1972 par un dispositif électronique. En 2011, on retrouve encore les systèmes de cornes de brume originaux sur le site et peut être que nous allons le ré-entendre bientôt. À suivre !!!

En terminant je tiens à féliciter Serge Guay, Pierre Yves Bourgault et Annemarie Bourassa pour tout le temps qu'ils ont consacré au C.A. de la corporation des gestionnaires de Phares. Nous allons prendre la relève et continuer votre beau travail.

Bon hiver à tous !

Arlette



Cap sur l'Observation! au phare du cap de Bon-Désir

(Par : Lise Cyr)

Située à Bergeronnes, la station de phare du cap de Bon-Désir fait partie du réseau de découverte de la route des phares de la Côte-Nord. Antenne du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, elle représente un des sites de phare sous la juridiction de Parcs Canada.

Le site est divisé en deux paliers. Le premier, situé sur le palier supérieur, comprend les différents bâtiments de la station de phare dont les maisons du gardien et de l'assistant-gardien, le hangar du criard de brume, la tour lumineuse, les structures liées à l'automatisation et un nouveau bâtiment de service comprenant les toilettes publiques. Le deuxième palier se situe sur les rochers en bordure du fleuve. C'est un endroit exceptionnel pour l'observation des mammifères marins et pour y voir passer les grands navires circulant au large. Parcs Canada y a construit un kiosque où des guides-interprètes peuvent y tenir des activités et le public peut s'y abriter en cas de mauvais temps.

Des travaux de rénovation des structures de la station de phare ont été effectués au cours des années 2010 et 2011. La nouvelle exposition *Cap sur l'observation!* a été mise en place pour la saison opérationnelle de l'été 2011. Installée au rez-de-chaussée de la maison du gardien, l'exposition présente quatre thématiques : l'observation des mammifères marins, la paléohistoire, la navigation et l'histoire de la station de phare. Ces thèmes ont comme objectif de faire ressortir les grandes caractéristiques observables à partir de ce promontoire sur le fleuve Saint-Laurent.



Diorama d'accueil à l'entrée de la salle d'exposition
(Photo:Chantal Soucy)

En plus des panneaux d'interprétation sur l'histoire de la station de phare répartis près des bâtiments sur le terrain, l'exposition propose d'autres contenus complémentaires. Des panneaux informatifs et de nouvelles photographies provenant de fonds privés enrichissent les connaissances et donnent vie au quotidien des familles qui y ont passé de nombreuses années. On y retrouve, entre autres, les témoignages de monsieur et madame Lucien Dionne qui ont vécu six ans à la station de Bon-Désir. Dans ce vidéo, M. Dionne y présente le travail d'assistant-gardien qu'il a exercé de 1959 à 1964.

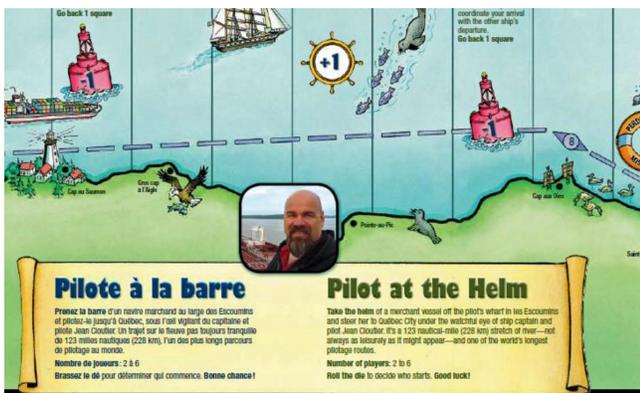
Complétant cette partie de l'exposition, un modèle de lanterne DCB-10 nous permet de visualiser le type de lumière qui était auparavant en place dans le phare. Une borne interactive présente les huit phares encore en place dans l'estuaire du Saint-Laurent.





Lentille DCB-10
(Photo:Lise Cyr)

Les trois autres thèmes bénéficient également de présentations dynamiques.



Partie du jeu Pilote à la barre
(Photo : Chantal Soucy)

Pour le thème portant sur la navigation, un jeu intitulé *Pilote à la barre* de type *Serpents et échelles* présente le parcours de navigation entre Les Escoumiers et Québec. Il a été conçu et interprété par

notre collègue Jean Cloutier. Destiné particulièrement à la clientèle familiale, ce jeu a été très apprécié au cours de la saison estivale. Des panneaux d'interprétation permettent d'identifier les types de navires qui passent au large du cap de Bon-Désir. Cette zone est complétée par un document vidéo réalisé par la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent et présente la profession de pilote.

Une autre partie de l'exposition présente des fiches d'information pour reconnaître les principales espèces de mammifères marins les plus fréquemment observées sur les rochers du cap de Bon-Désir. Des sculptures de baleines réalisées par l'artiste Yves Chabot offrent une belle occasion de faire comprendre au public les principales caractéristiques de chacun de ces animaux fréquentant le secteur. Un film produit à partir d'archives vidéo du cinéaste Jean Lemire vient compléter cette zone et permet de voir ces magnifiques mastodontes de la mer en action.

La dernière zone de l'exposition met en vedette la présence autochtone et regroupe plusieurs artefacts dans des vitrines révélant l'histoire ancienne du site de Cap-de-Bon-Désir. Certains éclats de pierre remontent à près de 8000 ans. Un diorama réalisé par l'ethnologue Michel Bergeron capte une scène de vie montrant un campement amérindien au temps de la chasse au phoque.

Outre cette exposition dans la maison du gardien, des interventions ont été effectuées dans la maison de l'assistant-gardien. Parcs Canada y a installé une boutique opérée par un partenaire du milieu : la Corporation touristique de Bergeronnes. Un service de café et de boissons est complété par une zone de jeu pour les enfants et une aire de repos où

les visiteurs peuvent déguster leur lunch bien à l'abri des intempéries. Une aire d'interprétation est toujours présente dans le bâtiment du criard de brume.

Les visiteurs qui fréquentent ce site depuis de nombreuses années ont ainsi pu être en contact avec des thématiques importantes et ils continuent de se rendre sur les rochers pour profiter des humeurs du fleuve et y observer les mammifères marins et les bateaux qui passent à proximité.

De la grande visite au phare De L'île Verte

(Par: Nicole Picard, présidente)

Le 30 août dernier, la Corporation des maisons du phare de l'île Verte organisait une conférence de presse pour souligner la fin des travaux du Projet de conservation et de mise en valeur du site du phare de l'île Verte. Une journée débutée sous la pluie. Toutefois, cela n'a pas empêché nos invités d'être fidèles au rendez-vous et à l'heure pour la traversée à bord du bateau-taxi, propriété de notre compatriote Jacques Fraser.

Accueillis dans notre nouvelle salle multifonctionnelle, les invités ont pu apprécier l'ampleur des travaux réalisés. La présidente a fait une synthèse des travaux, Jocelyn Lindsay, secrétaire de la corporation et fils du dernier gardien, a fait le lien entre ces travaux et les activités liées au fêtes du 200^{ème} anniversaire du phare (2009). Ces travaux de conservation et de mise en valeur étaient un des objectifs de ces fêtes. Puis, Lise Cyr a souligné, pour le bénéfice des invités et des représentants de la presse, la valeur patrimoniale du phare de l'île Verte. La présidente, par la suite, a fait un rappel de la loi S-215 et le déroulement des démarches entreprises pour manifester

l'intérêt de la municipalité N.D.D.S.D. à devenir propriétaire du phare. Celle-ci a mandaté la Corporation des maisons du phare pour la représenter dans ce dossier.



M. Jean D'amour dans la salle multifonctionnelle

Qui étaient ces invités qui se sont déplacés en réponse à notre invitation ? D'abord, M. Jean d'Amour, député de Rivière-du-Loup à l'Assemblée nationale, M. Louis Landry, directeur régional du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que M. Euchariste Morin, conseiller en développement culturel au même ministère, Mme Isabelle Côté, conseillère en développement à l'Association touristique régionale, M. Paul Gagné , conseiller à Développement Économique Canada, Mme Martine Lemieux, agente de développement au Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent. M. Simon Castonguay, agent de développement rural pour notre municipalité, M. Gilbert Delage, maire de la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et la population de l'île Verte ainsi que des représentants des médias régionaux. Les représentants de la MRC de Rivière-du-Loup, du CLD de Rivière-du-Loup et de la SADC n'ont pu être présents. Une belle assemblée d'environ cinquante personnes, ce qui est un succès pour notre petite municipalité.

M. Jean D'amour, député et M. Gilbert Delage ont remercié l'équipe pour sa



contribution à la sauvegarde de ce joyau du patrimoine maritime et ce, bénévolement. M. Delage a souligné le travail soutenu, la stabilité de l'équipe ainsi que la passion que chacun y met.



Interview de Mme Nicole Picard

Par la suite les invités ont visité les lieux malgré une fine pluie, ils ont répondu aux demandes d'entrevues et échangé autour d'un goûter. Comme cela arrive fréquemment à l'île, le départ s'est fait de façon précipitée, ce qui met fin brusquement à des échanges que l'on aimerait pourtant poursuivre, mais la marée n'attend pas, il faut s'y soumettre.

La réponse spontanée et l'enthousiaste des toutes ces personnes devant la tâche accomplie sont pour nous porteurs d'avenir.

Synthèse des travaux:

Financement total: 280 989\$
Dépenses totales : 280 989\$

1. Maisons du gardien et maison de l'assistant-gardien:

Rénovation des fenêtres, grattage, réparation des bardeaux, peinture extérieure

Rénovation de la cuisine, des salles de bains des 2 maisons

Travaux majeurs du sous-sol de la maison de l'assistant-gardien: drainage,

installation d'une salle de bain complète et d'un ensemble laveuse-sécheuse
Peinture intérieure et décoration des 2 maisons

Renouvellement de l'ameublement, de la literie, des serviettes, rideaux...

Ajout de petits frigos dans la majorité des chambres.....

Enfin une amélioration du confort des maisons.

2. Transformation du garage en salle multifonctionnelle

Réfection de la toiture selon les normes exigées pour les lieux publics

Réfection de la dalle de béton

Isolation et finition intérieure

Aménagement d'une salle de toilette publique

Équipement de la salle, chaises, tables, projecteurs, écran, éclairage d'exposition, système de son.....

3. Travaux extérieurs des deux poudrières

Réfection des toitures de tôle à la canadienne

Restauration de la maçonnerie

4. Renouvellement du site Web, en ligne bientôt

Un beau cadeau de Noël !

(Par : Jean Cloutier)

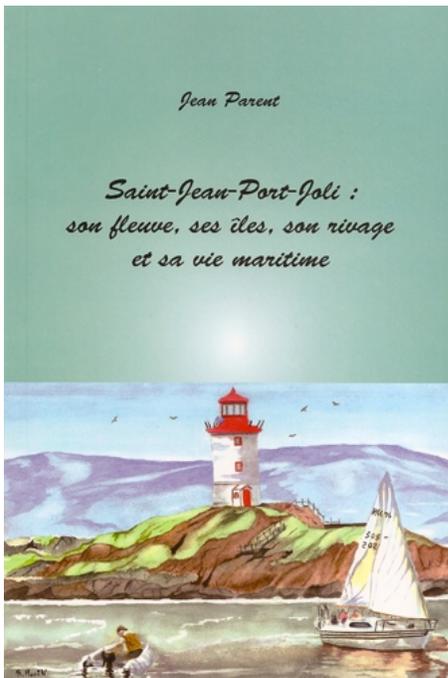
Encore cette année vous aurez la chance de vous procurer un très bon livre portant sur l'histoire maritime d'une région incluant son phare historique. Notre confrère Jean Parent, président de «Les amis du Port-Joli», gestionnaire du phare du Pilier de Pierre est l'auteur de ce volume intitulé :

«Saint-Jean-Port-Joli : son fleuve, ses îles, son rivage et sa vie maritime »

Dans cette publication de 518 pages et très généreusement illustrée, Jean nous brosse un portrait historique et contemporain de cette région de marins dont le développement a toujours évolué



au rythme de son fleuve et des marées. En plus des sujets énumérés dans le titre, vous découvrirez d'autres thèmes tel que : la construction navale, les naufrages, les phares du large, le phare du Pilier de Pierre, l'historique des quais, des marinas, les Croisières Jacques-Cartier, la fête des Chants de marins, La Corporation les Amis du Port-Joli, le SS *Canadian* et son naufrage, le Musée maritime du Québec, etc...



Vous pouvez acheter ce livre au coût de \$35 + frais de manutention s'il y a lieu. Mais vous ne trouverez pas ce livre dans une librairie près de chez vous. Les seuls endroits pour vous procurer ce petit bijou sont :

Le Musée maritime du Québec à L'Islet
Le Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli
La Griffunrie, à Saint-Jean-Port-Joli
Et chez Jean Parent
5, rue des Pionniers Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
G0R 3G0
Téléphone : 418 598-6147
jeanparent06@videotron.ca

M. Edmour Carré Porteur de tradition

(Par: Jean Cloutier)

Il y a un an je vous ai parlé du livre : « *Je veille encore* » écrit par le gardien de phare à la retraite M. Edmour Carré. Avec ce récit de vie, l'auteur s'était mérité le prix « Porteur de tradition » dans la région de Charlevoix. La remise des prix de l'édition 2011 a eu lieu au Musée de Charlevoix le 7 avril. Toutefois, les honneurs ne se sont pas terminés là pour notre écrivain. Lors de la remise des prix du patrimoine, Région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, qui a eu lieu le 18 juin dernier à Deschambault-Grondines, M. Carré a de nouveau reçu un hommage dans cette même catégorie. La catégorie « Porteur de Tradition » rend hommage aux personnes reconnues dans leur milieu, qui possèdent une somme de connaissances et la maîtrise d'une pratique culturelle traditionnelle. Toutes nos félicitations à M. Edmour Carré



Jean Cloutier, Edmour Carré et son épouse Nicole Deschênes le 18 juin à Deschambault-Grondines
(Photo: Marion Fontaine)

M. Edmour Carré et son épouse ont également fait la croisière des phares à bord du Jacques-Cartier le 31 juillet dernier. Les 380 passagers ont beaucoup



apprécié d'entendre les commentaires et descriptions de la bouche d'un vrai gardien de phare. Nous le remercions pour sa présence lors de cette croisière mémorable.



Explications de M. Carré à bord du Jacques-Cartier
(Photo: Nicole Picard)

Le phare de l'Île de Bellechasse aurait 150 ans !

(Par: Jean cloutier)

Le 12 novembre 1860 un contrat pour l'érection de cinq phares fut signé entre Travaux publics et l'entrepreneur Louis Déry. Il était toutefois trop tard en saison pour envisager le début des travaux, ainsi l'entrepreneur passa l'hiver à rassembler les matériaux nécessaires afin de pouvoir commencer le plus tôt possible après la fonte des glaces. Les dirigeants de Travaux publics devaient de leur côté commander en Angleterre les lanternes et les systèmes lumineux requis pour chacun des phares en espérant les recevoir avant la date de terminaison des travaux du 20 juillet 1861 imposée à Déry dans le contrat. L'entrepreneur n'a pas été en mesure de respecter cette clause du contrat par manque de coordination de Travaux publics. Dans une lettre en date 11 mai 1861 et adressée à Travaux publics, M. Déry stipule qu'il n'a pu encore commencer les travaux car personne n'est

encore venu lui indiquer avec précision les endroits où il devait ériger les structures. Le ministère a immédiatement communiqué avec la Trinity House de Québec afin qu'un pilote expérimenté accompagne le chef ingénieur du département lors d'une visite pour indiquer à M. Déry l'emplacement exact des phares à construire. La mise en chantier a débuté le jour même pour se poursuivre jusqu'à la fin de la saison de navigation. Trois des cinq phares ont quand même été terminés avant l'automne de 1861, incluant celui de l'île de Bellechasse.



Le phare de l'île de Bellechasse
(Photo: collection Jean-Louis Gaumond)

La Société Historique de Bellechasse publie quatre fois par année une revue nommée «*Au fil des ans*». Un numéro spécial sera expédié à ses 400 membres avec le numéro régulier de décembre afin de célébrer les 25 ans de la société ainsi que les 20 ans de la revue. Ce numéro spécial est entièrement consacré au phare de l'île qui a donné le nom à ce comté devenu MRC. De plus, cela permet de souligner les 150 ans qu'aurait eu le phare de l'île de Bellechasse. Il sera aussi possible à tous les non membres de se procurer ces revues par le biais du site internet :

www.shbellechasse.com/aufildesans.html



Le phare, élément signalétique du parc fluvial de Berthier-sur-Mer

(Par: Alain Franck)

Situé à l'entrée de l'ancien quai et fermant la perspective visuelle de la rue de la Marina, la structure en forme de phare constitue un élément signal annonçant le nouveau parc fluvial de Berthier-sur-Mer, inauguré en septembre 2011. Cette forme architecturale est inspirée de l'ancien phare allumé en 1862 sur l'îlet Bellechasse, pour signaler la présence de cet amas rocheux situé dans l'anse de Berthier-sur-Mer et pour guider les marins dans le chenal du Sud.



Panneau d'interprétation du quai de Berthier
(Photo: Jean Cloutier)

Cette structure est composée de quatre sections triangulaires ou trapézoïdales offrant autant de surface pour l'interprétation de l'histoire maritime de ce secteur de l'estuaire et de l'environnement

fluvial. Quatre thèmes sont présentés sur ces surfaces, soit l'histoire du phare de l'îlet Bellechasse et des aides à la navigation dans ce secteur, l'histoire de la villégiature et du quai à Berthier-sur-Mer, les naufrages de cette partie de l'estuaire et une présentation de la Grosse-Île et le Mémorial des Irlandais.

L'élaboration d'un parc fluvial à Berthier-sur-Mer s'inscrit dans un projet global d'aménagement de l'espace riverain et avait pour but d'intégrer deux sites afin de créer un parc fluvial, incluant les services conséquents, afin d'améliorer l'accueil, l'accessibilité et la promotion du produit Grosse-Île. Ce projet qui représente en fait une vitrine de Grosse-Île, constitue un levier important dans le développement de **l'Expérience St-Laurent**, l'une des expériences majeures à consolider identifiée dans la vision stratégique touristique de la MRC de Montmagny (2008).

Note : M. Alain Franck est agent culturel et touristique du CLD de la MRC de Montmagny.

Le mystérieux phare du Saint-Laurent

(Par: Jean Cloutier)

À la dernière page du dernier bulletin des amis des phares il y avait une photo d'un phare mystère. J'ai reçu plusieurs réponses par Internet, mais seulement une personne a trouvé de quel phare il s'agissait. (M. Robert Tremblay de La Baie)

En 1867 lors de la confédération, le nombre de lumières sous la direction de la maison de la Trinité de Québec était de vingt-deux. À la clôture de la navigation en 1872, la division de Québec du Ministère de la Marine et des Pêcheries avait la gestion de 35 phares et 5 bateaux-phares.



Un de ces nouveaux phare était notre phare mystère, érigé sur une minuscule île du Saint-Laurent.



Le phare de l'île aux Alouette et le criard de brume
Archives nationales du Canada

L'entrée de la rivière Saguenay était un endroit mal balisé et très difficile pour les navigateurs. Les forts courants, les battures et les hauts-fonds jumelés à une météo particulière ont été les causes de plusieurs naufrages. Pour partiellement résoudre ce problème, le département a passé, en 1871, un contrat de construction pour un petit phare à l'endroit le plus avancé sur le fleuve, soit l'îlet aux Alouettes. Dans le rapport du Ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1872, nous pouvons y lire :

« Un petit phare, très utile a été érigé sur l'île aux Alouettes près de l'entrée de la rivière Saguenay pour guider les navires à l'entrée de cette rivière. Ce sont deux lampes à mèches plates, avec des réflecteurs de 16 pouces. Il y a aussi une cloche dont l'on se sert dans les temps brumeux. Ce phare a été allumé pour la première fois le 1er septembre dernier, en 1871. »

Cette cloche de brume monopolisait une personne à temps complet pendant presque tout l'été car la région est cachée

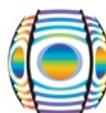
dans la brume pendant une bonne partie de cette période de l'année. C'est pourquoi le 15 août 1881, une trompette de brume fut établie. Elle se faisait entendre lors de gros temps, brume et tempêtes de neige, pendant 20 secondes à toutes les minutes.

La navigation dans cette section du fleuve demeurait quand même problématique et au début de la saison de navigation de 1905, la bouée à gaz indiquant la batture Prince à l'entrée de la rivière Saguenay a été remplacé par un phare flottant. La coque de ce navire était peinte en rouge avec en grosse lettre blanche les mots : PRINCE SHOAL, ainsi que l'indication No. 7. Durant les temps de brouillard, cet amer flottant faisait entendre un sifflet de brume actionné par la vapeur donnant deux sons de 12 secondes de durée avec un intervalle de 40 secondes.

Il semble que M. Pierre Boulliane ait été le seul gardien du phare de l'îlet aux Alouettes de 1872 à 1909, année du démantèlement de cette station devenue inutile depuis l'arrivée du bateau-phare. Aujourd'hui une simple balise orange orne cette petite île de l'entrée du Saguenay.



La balise orange de l'îlet aux Alouette
(photo :Jean Cloutier)



Le Phare Enfants et Familles

(Par: Jean Cloutier)



S'amuser jusqu'au bout de la vie

Dernièrement, j'ai découvert un autre phare du Saint-Laurent dont je n'avais jamais entendu parler. Ce phare se situe dans la région de Montréal et au lieu d'envoyer son faisceau lumineux vers le fleuve, il illumine, aux quatre coins du Québec, la vie des enfants gravement malades et de leurs familles.

Le Phare Enfants et Familles contribue au mieux-être des enfants dont la vie est menacée par une maladie nécessitant des soins complexes, afin d'apporter répit et soutien à leur famille. Pour réaliser sa mission, Le Phare opère la Maison André-Gratton, unique maison de soins palliatifs pédiatriques au Québec, offrant à la fois séjours de répit et soins de fin de vie. L'organisme offre aussi du répit à domicile et de l'accompagnement aux familles. Tous les services sont gratuits.

Pourquoi choisir Le Phare comme nom ?

Réponse de Valérie Desrosiers, coordonnatrice au développement financier : « Parce que la trajectoire de ces enfants est sinueuse et difficilement prévisible. On retrouve une quarantaine de

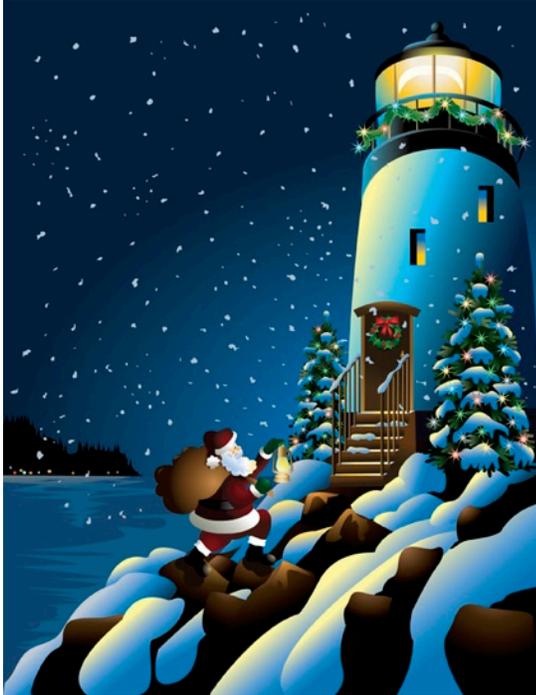
diagnostics parmi les enfants du Phare, dont plusieurs syndromes rares et des maladies dégénératives. Les parents ont souvent l'impression d'être seuls dans la nuit de la maladie de leur enfant et de naviguer à l'aveuglette. Au Phare Enfants et Familles, ils peuvent trouver le soutien personnel et professionnel afin de vivre le mieux possible cette traversée et ce pour eux, pour leur enfant malade et pour les autres membres de la famille. Pour les enfants en répit, c'est un lieu où l'enfance peut gagner du terrain sur la maladie. L'organisme est donc une source de lumière qui permet d'éclairer le chemin des familles. »



Une des cartes de Noël
que vous pouvez commander !

Pour pouvoir offrir tous ces services gratuitement, Le Phare Enfants et Familles organise différentes activités de financement tout au long de l'année. Pour la saison des fêtes qui approche, il vous propose des cartes de souhaits. Des belles cartes de Noël avec des phares c'est rare ! Alors, en offrant les cartes du Phare Enfants et Familles, vous serez doublement gagnant car vos amis recevront une superbe carte de votre part et le fruit des ventes sera remis au Phare Enfants et Familles.





Une autre carte que Le Phare Enfants et Famille vous propose !

Je vous encourage fortement à visiter le site internet de ce phare prestigieux et aussi à vous procurer des cartes de Noël "PHAREmidable". Le bon de commande est en annexe avec ce Bulletin des amis des phares. Vous pouvez également passer votre commande auprès de Valérie Desrosiers ; 514 787-5091
desrosiers@phare-lighthouse.com,
www.phare-lighthouse.com

La Roche-à-Veillon et le SS Canadian

(Par: Jean Parent, Président des Amis du Port-Joli, Saint-Jean-Port-Joli)

Dans l'avant dernier numéro, nous avons parlé de la construction du S.S. Canadian et de l'activité de ce paquebot de 1854 à 1857. Dans le dernier numéro, nous avons vu son dernier voyage, son empannage sur la Roche-à-Veillon et les essais de son renflouage. Dans ce numéro, regardons la

brève histoire du phare de la Roche-à-Veillon.

À quelques encablures au sud du Pilier de Pierre, une épine rocheuse, à peine visible à marée haute, apparaît sur les cartes britanniques sous le nom d'Algernon Rock que les marins canadiens surnomment Roche Avignon. Les marins canadiens se disaient souvent lorsqu'ils étaient dans les parages : « Il faut veiller la roche » d'où le nom de Roche-à-Veillon. On dit également que le nom de Roche-à-Veillon serait une corruption de Roche Avignon, désignation venue elle-même de Roche Algernon.

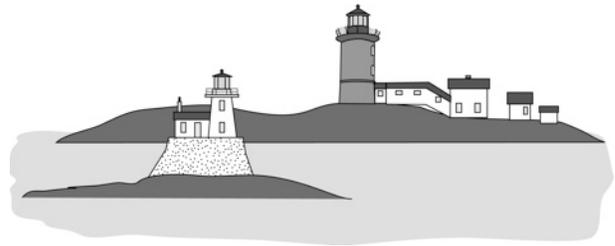


Illustration de la Roche-à-Veillon et du Pilier de Pierre dans les années 1920.

C'est sur cette épine rocheuse que le paquebot « SS Canadian » s'éventra le 1^{er} juin 1857 peu après minuit. Ce paquebot était présenté comme le premier paquebot du Saint-Laurent digne de ce nom. Il faisait la fierté de la Montreal Ocean Steam Ship Company qui deviendra la célèbre Allan Line. Premier vapeur à hélice de l'Atlantique Nord à porter deux cheminées, il pouvait également naviguer à voile. Mais ce naufrage eut malgré tout le mérite de hâter l'érection d'un phare sur le rocher Algernon en 1876¹.

Ce phare était construit en bois de forme carrée, surmonté d'une lanterne à toit rouge, le tout établi sur une jetée de bois peinte en noir. Sa lumière est blanche et

¹ Pierre Métivier, *La perte du Canadian*, le Magazine Maritime, numéro 9, été 1997, p. 9-11, et le numéro 10, automne 1997, p. 10-14.



fixe. Ce phare fut détruit par un incendie. En 1905, reconstruction de la base en ciment et ajout d'une petite maison attenante à la petite tour de bois pour y loger plus adéquatement le gardien. Et en 1914, nouvel incendie qui détruisit le phare et la reconstruction.



Figure 2 – Phare sur le rocher Algernon en 1876.

Le gouvernement cessa en 1928 de faire garder la Roche-à-Veillon et mit en place une lumière à gaz. Le 9 juillet 1942, le C.G.S. Druid est à l'Algernon Rock pour peindre le petit phare². Le 9 novembre 1947, le C.G.S. Chesterfield ancra près de la Roche-à-Veillon pour quelques jours afin de défaire le vieux phare et y installer une structure de fer, petite tour à clairevoüe, avec une lumière, et il repartit le 13 novembre³. Aujourd'hui, c'est une bouée rouge, la H-98, qui prend place au sud du rocher d'avril à novembre.



Phare sur l'Algernon Rock (Roche-à-Veillon) en 1925.

Comme la photo 6 nous le montre très bien, il ne reste plus rien de la cage de béton et de la tour à clairevoüe. D'ici quelques années, le rocher va revenir comme il était lors de la tragédie du S.S. Canadian, c'est-à-dire non visible à marée haute, tout en espérant qu'il n'y arrive pas un autre naufrage.



Photo 6 – Johanne Grenier et Jean Parent, des Amis du Port-Joli, à l'intérieur de ce qui reste de la base du phare de la Roche-à-Veillon en 2011.

Antonio Bourgault a déjà dit :

« La position de gardien de la Roche-à-Veillon n'était pas toujours sans émotions. Ainsi, le 25 octobre 1927, Arthur Leblanc fut retenu prisonnier dans sa cabane par une tempête de vent d'ouest qui souffla durant vingt-quatre heures consécutives. Preuve que l'ouragan était bien conditionné, les vagues empêchaient de voir, du Pilier, la Roche située à peu de distance, pourtant. Bien plus, lorsque Leblanc put remettre le nez dehors, il constata qu'il ne restait plus un bardeau aux murs de son abri; les clous avaient été coupés comme avec des ciseaux à froid. A maintes reprises alors, il faut bien le dire, le pauvre gardien avait cru à sa dernière heure venue. Bien que sans

² Extrait du *Journal Phare Pilier à Saint-Jean-Port-Joli, 1939-1960*, 9 juillet 1942, Collection personnelle de Pierre-Yves Bourgault.

³ Idem, 9 novembre 1947.



danger, la situation n'était pas très gaie, non plus, au phare principal »⁴.

Le prochain numéro comportera le récit de Jean-Julien Bourgault, alors assistant gardien au phare du Pilier de Pierre, sur la formidable tempête du 25 octobre 1927 vécue au Pilier de Pierre et à la Roche-à-Veillon.

Nouvelles de l'île aux Perroquets



Retour sur la journée découverte de l'île aux Perroquets pour les intervenants locaux

(Par :Audrey Beauchemin)

La journée découverte de l'île aux Perroquets pour les intervenants locaux s'est déroulée dans une ambiance conviviale le 28 septembre dernier. La bonne humeur se faisait déjà sentir à l'arrivée des convives à 9 h 15 au quai de Mingan; surtout que la journée s'amorçait sous un soleil radieux et une température clémente.

Plus d'une trentaine d'organismes locaux ont été ciblés pour venir admirer les richesses naturelles et culturelles de l'île aux Perroquets ainsi que les îles environnantes formant la ZICO des îles aux perroquets. Au final, 21 invités représentant les organismes suivants étaient présents : la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan (RPNCAM), La Corporation de l'île aux Perroquets (organisme hôte), l'adjoint du député fédéral du comté de Duplessis, le CLE de Havre-Saint-Pierre, la MRC de Minganie, la municipalité de Longue-

Pointe-de-Mingan, la SADC de la Côte-Nord, Développement Économique Canada, Association touristique régionale de Duplessis, Rio Tinto ainsi que Productions Thalie.



Un mot de bienvenue conjoint de la part de Monsieur Robin Lessard, directeur de la RPNCAM et d'Audrey Beauchemin, contact pour la Corporation de l'île aux Perroquets à d'emblée dévoilé les objectifs de la journée : découvrir les caractéristiques naturelles et culturelles de l'île aux Perroquets et des îles environnantes; sensibiliser les intervenants régionaux au projet de réhabilitation de la station de phare de l'île aux Perroquets et à ses enjeux environnementaux.

Guy Côté, historien et guide animateur chez Parcs Canada depuis de nombreuses années, nous a entretenus sur l'histoire de la station de phare, ses personnages et ses anecdotes. L'équipe de la RPNCAM

⁴ Extrait de *Dans les rayons d'un phare à Saint-Jean-Port-Joli* Gérard Ouellet, L'Action Catholique, Québec, Dimanche le 10 octobre 1937.



nous a également présenté les espèces d'oiseaux nichant dans les falaises de ce promontoire rocheux ou vivants aux alentours. La problématique du dérangement a également été mentionnée ainsi que les façons de le restreindre tout au long du projet de développement. La Corporation a de son côté expliqué sa vision quant à la revitalisation du site.



Suite à cette animation informative, une visite des bâtiments a pu révéler concrètement l'état avancé de dégradation du patrimoine culturel. De retour à l'extérieur, une boîte à lunch écolo à saveur du terroir a été présentée comme étant un résumé de la vision de développement de la Corporation : authentique, de qualité irréprochable, conscientisée et durable.

En plus des sourires, toute la journée fut agrémentée de discussions entourant les différents enjeux mentionnés.

En collaboration, les deux organismes ont transmis l'information nécessaire pour qu'au final les convives deviennent à leur tour ambassadeur pour l'avenir de l'île aux

Perroquets et protecteur du duo nature culture.

Remerciements aux organismes partenaires de la journée!

Rio Tinto a également participé à la journée en offrant les gourdes. Merci !

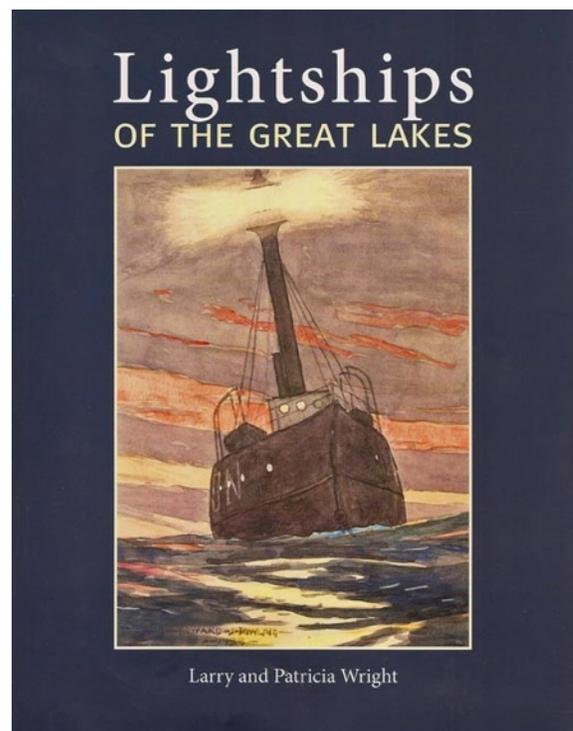
Credit photos ©Jonathan Desjarlais



Lightships of the Great Lakes

(Par: Jean Cloutier)

Voici un autre livre intéressant que je me suis procuré dernièrement. Vous y trouverez un bref historique de tous les bateaux-phares des Grands Lacs, autant américain que canadien. Les bateaux-phares ont été des aides à la navigation très importants pendant une longue période de notre histoire maritime canadienne. Il n'existe pas beaucoup de publication sur ce sujet.



Je vous recommande la lecture de ce livre en attendant Le Livre à propos des bateaux-phares du Saint-Laurent sur lequel deux confrères et moi travaillons depuis plus de deux ans. Je vous en reparlerai dans le prochain Bulletin ! Procurez vous ce livre directement de l'auteur au prix de \$29.95 plus \$5.00 de frais d'envoi :

Larry Wright
1005 Godfrey Road
Severn Bridge, On
P0E 1N0
Canada
Phone : 705 689-1263
Wright.larry49@yahoo.com



**Au nom de tous les
gestionnaires de phare du
Saint-Laurent, Je désire
vous souhaiter de
joyeuses fêtes !**



Je vous encourage à visiter notre site internet à : WWW.routedesphares.qc.ca
Vous y trouverez tous les précédents Bulletins des amis des phares.

Pour Le prochain Bulletin
Si vous avez des commentaires, suggestions, témoignages, corrections, ajouts, textes ou photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, vous pouvez me les transmettre à :

Jean Cloutier
Phare de l'Île Verte
graphare@mediom.qc.ca

